

La charte de La Cigogne

La Cigogne est une monnaie solidaire et citoyenne qui facilite les échanges de proximité. Il est en lien avec le monde à travers des expérimentations de même type. Les personnes, les collectivités et les producteurs de biens et services qui le portent sont engagés pour un respect de l'humain et de l'environnement. La Cigogne vise donc à contribuer à :

Une économie plus humaine :

- Elle est un outil de réappropriation de l'économie par l'homme.
- Elle facilite la qualité de vie, les échanges entre les personnes, renforce les liens entre les producteurs et les consommateurs.

Ainsi la création monétaire incombe à la collectivité et non à des intérêts privés.

Une économie plus respectueuse de l'environnement :

- Elle met en avant les circuits courts moins énergivores.
- Elle favorise une économie circulaire par la récupération, la réparation et le recyclage.

Ainsi elle limite l'épuisement des ressources.

Une économie locale dynamisée :

- Elle soutient des producteurs de biens et services engagés dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.
- Elle aide à préserver et développer des emplois locaux, et à soutenir des initiatives économiques locales.

Ainsi l'économie locale engagée est davantage soutenue et valorisée.

Des pratiques démocratiques, coopératives et solidaires :

- Elle permet à toute personne physique ou morale adhérant à la Charte de participer à son organisation ; notamment de participer au comité de pilotage. Le comité de pilotage, organe de décision basé sur le consensus, permet la réappropriation citoyenne en garantissant le bon fonctionnement de La Cigogne.
- Elle permettra de soutenir des initiatives éthiques et solidaires via un fonds solidaire spécifique qui sera créé à terme.

C'est ainsi un moyen de démocratie active, pour reconsidérer la notion de richesse, de produire et consommer équitablement.

En conclusion, La Cigogne est un outil pour faciliter la transition vers un monde respectueux des uns et des autres et de la nature.